

MARCHE PUBLIC DE TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION



FOURNITURE DE PRESTATIONS D'ASSISTANCE A MAITRISE
D'ŒUVRE POUR LA DSI DE LA BRANCHE RECOUVREMENT DU
REGIME GENERAL DE LA SECURITE SOCIALE

LOT 5
SECURITE

N° de procédure

P	2	6	1	2	-	A	O	O	-	D	S	I
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Cadre de Réponse Technique - (CRT)

Sommaire

1	PREAMBULE.....	3
2	VALEUR TECHNIQUE	4
2.1	COMMUN (30%)	4
2.1.1	Enjeux DSI (10%)	4
2.1.2	Périmètre, qualité globale de l'offre (5%)	5
2.1.3	Gouvernance du marché, indicateurs marché, risques du marché, qualité DSI (15%).....	5
2.2	SECURITE ET RGPD (15%).....	7
2.3	SPECIFIQUE AU LOT SECURITE (55%).	7
2.3.1	Description et périmètre du lot (10%).....	7
2.3.2	Risques spécifiques au lot (5%)	8
2.3.3	Gestion de l'engagement de service (12%)	10
2.3.4	Gestion des dispositifs (8%).....	12
2.3.5	Cas pratique (20%).....	14
3	VALEUR SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE	15
3.1	DEMARCHE SOCIETALE LIEE AUX PRESTATIONS DU MARCHE (50%).....	15
3.1.1	Plan de formation	15
3.1.2	Approche sociétale.....	15
3.1.3	Accessibilité.....	15
3.1.4	Gouvernance RSO.....	15
3.2	ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL EN FAVEUR DE LA SOBRIETE NUMERIQUE LIE AUX PRESTATIONS DU MARCHE (50%)	15
3.2.1	Certifications.....	15
3.2.2	Documents justificatifs site hébergement.....	16
3.2.3	Empreinte environnementale.....	16

1 Préambule

Le présent document constitue le cadre de réponse technique que le candidat doit obligatoirement respecter pour l'élaboration de son mémoire technique.

Outre les éléments demandés dans le cadre de ce document, le mémoire technique peut être complété par tout autre document que le candidat juge pertinent et utile à la compréhension de sa proposition.

Le candidat met en avant ses engagements et sa capacité à être force de proposition sur l'ensemble des prestations sans se limiter aux éléments énoncés dans le présent document. Il s'attache notamment à répondre à l'ensemble des exigences décrites dans le dossier de consultation DCE.

La rédaction du mémoire technique et ses annexes doit respecter les consignes listées infra :

- **Le nombre maximum de pages** ne doit pas excéder 100 pages pour l'ensemble des documents hors PAQ, PAS et liste des CV ;
- Le **format du document** doit permettre la recherche sur mots-clés ;
- La **référence aux documents** accompagnant la réponse doit être précisée de manière claire : nom du document, chapitre, sous-chapitre ou numéro de page ;
- Lorsque des dispositions ou actions nécessitent une mise en œuvre à la fois de la part de la DSI et du futur titulaire, le candidat détaille dans sa réponse les **rôles et responsabilités** de chacune des parties prenantes ;
- Si le candidat souhaite **répondre sous un autre format** (autre que celui proposé par la DSI), il veillera à respecter l'ordre des questions posées et rappeler la question posée par la DSI avant chaque réponse.

Pour rappel, les critères retenus pour la sélection des offres se répartissent de la manière suivante :

- 30 % pour la proposition financière
- 65 % pour la valeur technique de l'offre évaluée au regard des éléments suivants :
 - Commun (30%)
 - Sécurité et RGPD (15%),
 - Spécifique au lot (55%).
- 5% pour la valeur sociale et environnementale
 - Démarche sociétale liée aux prestations du marché (50%)
 - Engagement environnemental en faveur de la sobriété numérique lié aux prestations du marché (50%)

2 Valeur technique

2.1 Commun (30%)

2.1.1 Enjeux DSI (10%)

2.1.1.1 Sécuriser les opérations

Le candidat détaille sa compréhension de la sécurisation des opérations détaillées dans le CCTP commun chapitre 'Sécuriser les opérations'.
Le candidat démontre l'alignement de son offre avec l'ensemble des exigences exprimées.
Réponse

2.1.1.2 Accroître la flexibilité, l'agilité et la réactivité de la DSI

Le candidat détaille sa compréhension de cet enjeu détaillé dans le CCTP commun chapitre 'Accroître la flexibilité, l'agilité et la réactivité de la DSI'.
Le candidat démontre l'alignement de son offre avec l'ensemble des exigences exprimées.
Réponse

2.1.1.3 Transformer le modèle d'externalisation pour renforcer et développer l'engagement

Le candidat détaille sa compréhension de cet enjeu détaillé dans le CCTP commun chapitre 'Transformer le modèle d'externalisation pour renforcer et développer l'engagement'.
Le candidat démontre l'alignement de son offre avec l'ensemble des exigences exprimées.
Réponse

2.1.1.4 Prendre en compte les facteurs technologiques

Le candidat détaille sa compréhension de cet enjeu détaillé dans le CCTP commun chapitre 'Prendre en compte les facteurs technologiques'.
Le candidat démontre l'alignement de son offre avec l'ensemble des exigences exprimées.
Le candidat formalise son engagement.
Réponse

2.1.2 Périmètre, qualité globale de l'offre (5%)

2.1.2.1 Analyse du périmètre de couverture du marché

Le candidat synthétise sa capacité à couvrir l'ensemble des prestations à réaliser dans le cadre du marché, au regard du contexte général de la DSI, de l'environnement applicatif et technique et du besoin exprimé Le candidat formalise son engagement en démontrant l'alignement de son offre avec l'ensemble du périmètre.
Réponse

2.1.2.2 Analyse de la qualité globale de l'offre

Le candidat respectera la limitation de pages. Le candidat présentera une offre synthétique comportant des éléments pertinents en lien avec les attentes et les besoins de l'ACOSS. L'offre du candidat ne présentera pas des présentations d'offres commerciales non customisées aux problématiques ACOSS. L'offre du candidat sera d'une bonne qualité globale : lisibilité facile, pas de faute d'orthographe, pas de copier-coller intempestif d'une offre à destination d'un autre client
Réponse

2.1.3 Gouvernance du marché, indicateurs marché, risques du marché, qualité DSI (15%)

2.1.3.1 Gouvernance globale du marché

Sur la base de la gouvernance globale du marché décrite dans le CCTP commun et des exigences exprimées dans les chapitres 'Gouvernance du marché', 'Processus d'escalade' et 'Plan progrès', le candidat démontre l'alignement de son offre avec l'ensemble des exigences exprimées. Le candidat détaille sa mise en œuvre et propose éventuellement des axes d'amélioration qu'ils jugent pertinents
Réponse

2.1.3.2 Indicateurs transverses au marché

Sur la base de la convention de service commune annexée au CCTP commun et des exigences exprimées dans le chapitre intitulé 'Niveaux de services' dans le CCTP commun, ainsi que dans le CCTP de la 'Sécurité' le candidat démontre l'alignement de son offre avec l'ensemble des exigences exprimées. Le candidat détaille leur mise en œuvre et complète la liste des indicateurs par d'autres qu'il juge pertinents. Le candidat définit précisément ces indicateurs complémentaires : objectif, seuil, cible, fréquence de la mesure, mode de calcul...
Réponse

2.1.3.3 Analyse des risques DSI

Le candidat répond dans son offre à l'ensemble des exigences exprimées dans le paragraphe intitulé 'Les risques' dans le CCTP commun.
Réponse

2.1.3.4 Plan d'Assurance Qualité (PAQ) DSI

Le candidat répond dans son offre à l'ensemble des exigences exprimées dans le paragraphe intitulé 'Phase d'initialisation du marché' dans le CCTP commun. Le candidat détaille sa mise en œuvre et propose éventuellement des axes d'amélioration qu'ils jugent pertinents.
Réponse

2.1.3.5 Phase d'initialisation du marché

Le candidat répond dans son offre à l'ensemble des exigences exprimées dans le paragraphe intitulé 'Phase d'initialisation du marché' dans le CCTP commun. Le candidat détaille sa mise en œuvre et propose éventuellement des axes d'amélioration qu'ils jugent pertinents.
Réponse

2.1.3.6 Phase de réversibilité du marché

--

Le candidat répond dans son offre à l'ensemble des exigences exprimées dans le paragraphe intitulé 'Phase de réversibilité du marché' dans le CCTP commun.

Le candidat détaille sa mise en œuvre et propose éventuellement des axes d'amélioration qu'ils jugent pertinents.

Réponse

2.2 Sécurité et RGPD (15%)

Le candidat présente dans son offre son engagement au regard des exigences sécurité et RGPD définies dans le DCE, les annexes du CCAP et dans le CCTP commun.

Le candidat fournit une version initiale de son Plan d'Assurance Sécurité, spécifiquement formalisé pour répondre à chaque exigence et souhait contenus dans l'annexe sécurité du CCAP et dans le CCTP commun.

Le candidat répond au document « Annexe CRT – Exigences SSI CCAP » qui est annexé au CRT.

Le candidat détaille sa compréhension du Règlement général sur la protection des données (RGPD) au regard des prestations à réaliser et indique la politique de sécurité relative aux données à caractère personnel qu'il envisage de mettre en œuvre :

- La politique et l'organisation interne du candidat pour garantir la conformité au RGPD
- La description de son rôle et de son organisation en tant que sous-traitant au sens RGPD, dans le contexte du présent AO ainsi que la liste et le rôle de ses éventuels sous-traitants ultérieurs
- Les procédures formalisées (y compris en matière d'Etude d'Impact sur la Vie Privée (EIVP ou PIA), d'analyse des incidents de sécurité comportant une possible dimension de violation de données personnelles, prestations réalisées hors de France - dans ou hors UE...)
- La sensibilisation - formation des personnels notamment en matière de respect des habilitations, de confidentialité, de sécurité des échanges et du stockage des données
- La politique en matière de conservation des données en tant que sous-traitant
- La description des éventuels transferts de données personnelles hors de l'Union Européenne

Réponse

2.3 Spécifique au lot sécurité (55%).

2.3.1 Description et périmètre du lot (10%)

2.3.1.1 Organisation du lot

Le candidat détaille sa compréhension des attentes sur l'organisation du lot à partir notamment des éléments demandés dans le CCTP 'Sécurité' paragraphe 'Gouvernance du lot'.

Le candidat propose une gouvernance du lot.

Le candidat formalise son engagement sur l'organisation, la gouvernance en démontrant l'alignement de son offre avec l'ensemble des missions Sécurité de l'ACOSS.

Réponse

2.3.1.2 Couverture et Périmètre spécifique au lot

Sur la base de la description du périmètre décrite dans le CCTP 'Sécurité', le candidat détaille sa compréhension de la couverture du lot.
Le candidat démontre sa capacité à répondre aux attentes fonctionnelles et techniques.
le candidat détaille sa capacité de moyens humains, profils potentiels qu'il sera capable de mobiliser pour répondre aux besoins de Sécurité et de son organisation en interne pour répondre aux besoins de l'ACOSS.
Réponse

2.3.1.3 Technologies spécifiques au lot

Sur la base de la description du paragraphe spécifique décrit dans le CCTP, le candidat indique le nombre d'experts confirmés présents au sein de son organisation et démontrera qu'il est en capacité de répondre aux besoins d'experts liés aux technologies de l'ACOSS.
Réponse

2.3.1.4 Enjeux, Projets et évolutions spécifiques au lot

Sur la base de la description du paragraphe spécifique décrit dans le CCTP, le candidat détaille sa capacité d'aider l'ACOSS dans ses objectifs, dans ses enjeux Sécurité.
Il propose éventuellement des axes d'amélioration qu'ils jugent pertinent.
Réponse

2.3.2 Risques spécifiques au lot (5%)

2.3.2.1 Sensibilité des données spécifiques au lot

Sur la base du risque « Sensibilité des données » identifiés dans la description du paragraphe spécifique décrit dans le CCTP, le candidat détaille sa capacité d'aider l'ACOSS pour réduire ou éliminer ce risque identifié dans le cadre de ce marché. Il propose éventuellement des axes d'amélioration qu'ils jugent pertinent.
Réponse

2.3.2.2 Confidentialité des informations spécifiques au lot

Sur la base du risque « Confidentialité des informations » identifiés dans la description du paragraphe spécifique décrit dans le CCTP, le candidat détaille sa capacité d'aider l'ACOSS pour réduire ou éliminer ce risque identifié dans le cadre de ce marché. Il propose éventuellement des axes d'amélioration qu'ils jugent pertinent.
Réponse

2.3.2.3 Manipulation de système de protection et de détection d'incidents spécifiques au lot

Sur la base du risque « Manipulation de système de protection et de détection d'incidents » identifiés dans la description du paragraphe spécifique décrit dans le CCTP, le candidat détaille sa capacité d'aider l'ACOSS pour réduire ou éliminer ce risque identifié dans le cadre de ce marché. Il propose éventuellement des axes d'amélioration qu'ils jugent pertinent.
Réponse

2.3.3 Gestion de l'engagement de service (12%)

2.3.3.1 Service Digital Signature Service

Le candidat explique sa compréhension des enjeux liés au Digital Signature Service TMA. Il détaille les éléments qu'il envisage de mettre en œuvre pour réaliser ce service, notamment :

- les principes du service proposée ;
- les moyens humains et matériels mis en œuvre
- son organisation interne
- les profils mobilisés pour le service
- son engagement de service
- sa liste des indicateurs de suivi concernant ce suivi
- tous les éléments nécessaires liés à la réalisation du services

Le candidat explique sa compréhension des enjeux liés à la phase d'initialisation et détaille les éléments qu'il envisage de mettre en œuvre pour sécuriser et réussir cette phase spécifique à ce service.

Réponse

2.3.3.2 Service Usine d'Anonymisation des Données (UAD)

Le candidat explique sa compréhension des enjeux liés au Service Usine d'Anonymisation des Données (UAD) - TMA. Il détaille les éléments qu'il envisage de mettre en œuvre pour réaliser ce service, notamment :

- les principes du service proposée ;
- les moyens humains et matériels mis en oeuvre
- son organisation interne
- les profils mobilisés pour le service
- son engagement de service
- sa liste des indicateurs de suivi concernant ce suivi
- tous les éléments nécessaire liés à la réalisation du services

Le candidat explique sa compréhension des enjeux liés à la phase d'initialisation et détaille les éléments qu'il envisage de mettre en œuvre pour sécuriser et réussir cette phase spécifique à ce service.

Réponse

2.3.3.3 Service Force d'Intervention Rapide (FIR)

Le candidat explique sa compréhension des enjeux liés au service d'abonnement à la FIR. Il détaille les éléments qu'il envisage de mettre en œuvre vis-à-vis de cet abonnement à ce service, notamment :

- les principes du service proposée ;
- les moyens humains et matériels mis en œuvre
- son organisation interne
- les profils mobilisés pour le service
- son engagement de service
- tous les éléments nécessaire liés à la réalisation du services

Le candidat explique sa compréhension des enjeux liés à la phase d'initialisation et détaille les éléments qu'il envisage de mettre en œuvre pour sécuriser et réussir cette phase spécifique à ce service.

Réponse

2.3.3.4 Service Test d'intrusion

Le candidat explique sa compréhension des enjeux liés au service Test d'intrusion. Il détaille les éléments qu'il envisage de mettre en œuvre vis-à-vis de ce service, notamment :

- les principes du service proposée ;
- les moyens humains et matériels mis en œuvre
- son organisation interne
- les profils mobilisés pour le service
- son engagement pour respecter les délais
- tous les éléments nécessaire liés à la réalisation du services

Le candidat explique sa compréhension des enjeux liés à la phase d'initialisation et détaille les éléments qu'il envisage de mettre en œuvre pour sécuriser et réussir cette phase spécifique à ce service.

Réponse

2.3.3.5 Service Forensic

Le candidat explique sa compréhension des enjeux liés au service de Forensic. Il détaille les éléments qu'il envisage de mettre en œuvre vis-à-vis de ce service, notamment :

- les principes du service proposée ;
- les moyens humains et matériels mis en œuvre
- son organisation interne
- les profils mobilisés pour le service
- son engagement pour respecter les délais

- tous les éléments nécessaire liés à la réalisation du services

Le candidat explique sa compréhension des enjeux liés à la phase d'initialisation et détaille les éléments qu'il envisage de mettre en œuvre pour sécuriser et réussir cette phase spécifique à ce service.

Réponse

2.3.3.6 Service Threat Intelligence

Le candidat explique sa compréhension des enjeux liés au Service Threat Intelligence. Il détaille les éléments qu'il envisage de mettre en œuvre vis-à-vis de ce service, notamment :

- les principes du service proposée ;
- les moyens humains et matériels mis en oeuvre
- son organisation interne
- les profils mobilisés pour le service
- son engagement pour respecter les délais
- tous les éléments nécessaire liés à la réalisation du services

Le candidat explique sa compréhension des enjeux liés à la phase d'initialisation et détaille les éléments qu'il envisage de mettre en œuvre pour sécuriser et réussir cette phase spécifique à ce service.

Réponse

2.3.4 Gestion des dispositifs (8%)

2.3.4.1 Dimensionnement des dispositifs

Le candidat présente la constitution de ses équipes (nombre et types de profils selon la liste fournie en annexe) pour chacune des prestations attendues, quel que soit le type d'UO.

Le candidat fournit dans le cadre de son offre technique une matrice des compétences des ressources mobilisables.

Le candidat précise dans sa réponse les compétences qui nécessitent un appel à la sous-traitance.

Si le candidat propose un groupement, alors il est attendu qu'il précise la répartition des équipes entre le groupement et l'avantage que cette répartition présente pour l'ACOSS.

Le candidat précise dans sa réponse les cas qui nécessitent un appel à la sous-traitance.

Réponse

2.3.4.2 Mobilisation géographique

En fonction du périmètre et des UO attendues, le candidat précise la localisation de ses éventuels Centre de Service.

Le candidat indique, pour chacun des lieux d'exécution des prestations mentionnés dans le CCTP, ses forces de présence et les équipes pouvant être mobilisées pour les prestations attendues.

- Le candidat indique sa capacité à positionner des ressources dans les villes des sites ACOSS, avec 60mn maximum de transport dans la ville concernée entre le site du candidat et le site ACOSS afin de favoriser les échanges opérationnels, et le cas échéant, de lever les éventuels problèmes bloquants sur les prestations ;
- Le candidat indique de plus sa capacité à faire intervenir ses équipes ponctuellement ou durablement en sur les sites ACOSS.

Réponse

2.3.4.3 Gestion des compétences et continuité d'activité

Le candidat décrit comment il s'organise pour mutualiser ses ressources afin de gérer au maximum les variations de charges et maintenir une équipe qui maîtrise l'environnement technique et fonctionnel des prestations à réaliser ; et cela dans les différents modes d'organisation.

Le candidat démontre sa capacité à monter en compétence sur les différents services attendus.

En cas de groupement, le candidat explicite la manière dont la gestion des compétences du groupement est effectuée.

Le candidat fournit dans sa réponse des éléments sur :

- la gestion du turn-over et les dispositions pour que l'équipe disposant de la connaissance soit le moins possible altérée par ce turn-over éventuel,
- la gestion de la continuité de services par le maintien des compétences en cas par exemple d'absences,
- le processus d'entrée/sortie des ressources (communication à la DSI, délai de prévenance, transfert de connaissance...).

Réponse

2.3.4.4 Formation et certification des collaborateurs

Le candidat décrit sa politique de formation interne permettant à ses collaborateurs d'être à l'état de l'art du marché et/ou pour être à niveau sur des outils/technologies utilisés par la DSI. Les moyens à mettre en œuvre pour assurer la capitalisation et le maintien des connaissances et des compétences de ses équipes doivent également être décrits.

Le candidat fournit un récapitulatif de l'ensemble des certifications de l'entreprise qui peuvent adresser les prestations objet du marché en précisant le niveau et le nombre de collaborateurs certifiés dans chaque situation

Le candidat détaille la politique de certification de ses collaborateurs et explique comment il peut l'adapter au regard des besoins liés aux prestations du marché.

Réponse

2.3.4.5 Modalités d'appel à la sous-traitance ou à la co-traitance

Le candidat explique sa politique d'appel à la sous-traitance.

Le candidat précise les seuils maximums appliqués à l'appel à la sous-traitance.

Le candidat explicite comment il fait appel à de l'expertise auprès de sociétés spécialisées, lorsqu'il ne dispose pas de ces compétences en interne (Groupement, sous-traitance, autre...)

S'il est en groupement, le candidat explicite sa politique d'appel à la co-traitance.

Réponse

2.3.4.6 Modalités de suivi et maîtrise de la sous-traitance ou de la co-traitance

Le candidat précise les moyens mis en œuvre pour garantir une sous-traitance maîtrisée.

S'il est en groupement, le candidat précise les moyens mis en œuvre pour garantir une co-traitance maîtrisée.

Le candidat détaille les actions de pilotage associées.

Réponse

2.3.5 Cas pratique (20%)

Le candidat répond aux cas pratiques dont les attendus sont décrits dans le CCTP 'Sécurité ' chapitre 'Cas pratique' :

- Cas pratique 1 intitulé 'Evaluation de la maturité de la sécurité' ;
- Cas pratique 2 intitulé 'Accompagnement en expertise technique Cloud'.

Réponse CAS PRATIQUE 1

Réponse CAS PRATIQUE 2

3 Valeur sociale et environnementale

3.1 Démarche sociétale liée aux prestations du marché (50%)

3.1.1 Plan de formation

Le candidat répond à l'ensemble des exigences exprimées dans le CCTP commun paragraphe 'Démarche Sociétale/ Plan de formation'.
Réponse

3.1.2 Approche sociétale

Le candidat répond à l'ensemble des exigences exprimées dans le CCTP commun paragraphe 'Démarche Sociétale/ Approche Sociétale'.
Réponse

3.1.3 Accessibilité

Il est attendu du candidat qu'il est la capacité à respecter les objectifs de conformité au RGAA tel que décrit par les textes légaux.
Réponse

3.1.4 Gouvernance RSO

Le candidat répond à l'ensemble des exigences exprimées dans le CCTP commun paragraphe 'Démarche Sociétale et Environnementale'
Réponse

3.2 Engagement environnemental en faveur de la sobriété numérique lié aux prestations du marché (50%)

3.2.1 Certifications

Il est souhaité que le candidat présente en lien avec l'objet du marché, toutes certifications, écolabels ou autres démarches en matière de protection de l'environnement (certification ISO,...).
Réponse

--

3.2.2 Documents justificatifs site hébergement

Le candidat présente tout document permettant de justifier des mesures adaptées pour favoriser la performance environnementale du site d'hébergement, du site d'hébergement des services demandés par l'UCN et/ou les services Tiers non délivrables sur le Data-Center de l'UCN, notamment sur les aspects suivants : - L'optimisation de l'efficacité énergétique - La mise en œuvre de technologies de refroidissement - L'emploi de ressources renouvelables - La revalorisation de la chaleur résiduelle. - Le PUE des datacenters utilisés
Réponse

3.2.3 Empreinte environnementale

Au titre de la sobriété énergétique et numérique, le candidat fournit des documents pouvant démontrer les actions qu'il entreprend pour réduire son empreinte environnementale comme l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement et la promotion de l'innovation responsable.
Réponse